

## Soins à domicile

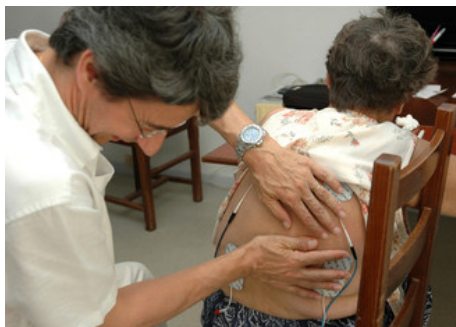
Vous avez plus de 60 ans ?

Vous avez moins de 60 ans mais êtes en situation de handicap ?

Le service de Soins à domicile vous permet de bénéficier de soins d'hygiène corporelle : toilette, aide à la mobilité...

Des aides-soignantes du service interviennent à votre domicile à votre sortie d'hôpital ou en cas d'aggravation de la dépendance. Encadrées par des infirmières coordinatrices, les aides-soignantes travaillent également avec des infirmières libérales pour les soins plus techniques : injections, pansements...

Le service intervient sur 10 communes du canton de Voiron (voir la carte des secteurs d'intervention ci-dessous)



### A noter :

les soins dispensés sont uniquement sur prescription médicale.

Ils sont pris en charge par la Sécurité sociale

## TÉLÉCHARGER

- > Carte des secteurs d'intervention

## EN SAVOIR PLUS

- > Tél. : 04 76 32 74 30 - Courriel : [contact.ssiad\(at\)paysvoironnais\(dot\)com](mailto:contact.ssiad(at)paysvoironnais(dot)com)
- > Adresse postale : 40, rue Mainssieux – CS 80363 – 38516 Voiron Cedex
- > Accueil physique : Espace EcoCité Boulevard du Guillon à Coublevie
- > Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

40 rue Mainssieux  
CS 80363  
38516 Voiron cedex  
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h  
Tél. : 04 76 32 74 30

<http://www.paysvoironnais.com/personnes-agees-et-handicap/soins-a-domicile-162.html>